

MESURES LIÉES AU CANNABIS PROTÉGANT LES JEUNES



YMCA
Youth Cannabis
Awareness
Program

Programme de
sensibilisation des
jeunes au cannabis
du YMCA

LA LOI SUR LE CANNABIS

La Loi sur le cannabis a pour but de garder le cannabis hors de portée des jeunes, d'éliminer le marché illicite et de protéger la santé et la sécurité des Canadiens en permettant aux adultes d'avoir accès au cannabis légal.



ÂGE LÉGAL AU CANADA

Chaque province a fixé son propre âge légal pour l'achat et la possession de cannabis.

Alberta 18+

Québec 21+

Toutes les autres provinces et territoires 19+

POSSESSION DE PLUS DE 5 GRAMMES PAR UN MINEUR = ACCUSATIONS CRIMINELLES

1 infraction sur 8 à la loi sur le cannabis implique la possession de plus de 5 grammes de cannabis par un mineur (Statistique Canada, 2020). En vertu de la loi sur la justice pénale pour les adolescents, les jeunes âgés de 12 à 17 ans peuvent également faire face à des accusations liées au cannabis (par exemple, amendes, centre de détention, probation, casier judiciaire des jeunes, etc.).



LE FAIT DE DONNER DU CANNABIS À UN MINEUR EST PUNISSABLE EN VERTU DE LA LOI SUR LE CANNABIS

Les adultes qui donnent du cannabis à un mineur, ou qui utilisent un mineur pour commettre des infractions liées au cannabis, peuvent être punis de 14 ans de prison au maximum.

PREVENIR LA CONDUITE SOUS L'EFFET DU CANNABIS

1 adolescent sur 3 tué dans un accident de voiture a testé positif pour le cannabis (TIRF, 2019). La police dispose des outils et de l'autorité nécessaires pour faire des contrôles routiers auprès des conducteurs soupçonnés d'être sous l'effet du cannabis. Les sanctions peuvent comprendre des amendes, la suspension du permis de conduire ou l'emprisonnement.



EMPÊCHER LA PROMOTION DU CANNABIS AUPRÈS DES JEUNES



Le cannabis ne peut pas être annoncé, emballé ou étiqueté de manière attrayante pour les jeunes. Il est illégal de vendre du cannabis par le biais de distributeurs automatiques ou de présentoirs en libre-service. La promotion du cannabis auprès des jeunes est passible d'amendes pouvant atteindre 5 millions de dollars et de 3 ans de prison.

Liste de référence

Statistique Canada, 2020. *Qu'est-ce qui a changé depuis la légalisation du cannabis ?*
www.statcan.gc.ca

Traffic Injury Research Foundation, 2019. *Marijuana Use Among Drivers In Canada, 2000-2016.* www.tirf.ca

youthcannabisawareness.ymcagta.org